

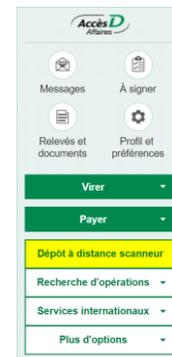
**Un service qui facilite votre travail au quotidien,
une façon simple et sécuritaire de faire vos dépôts en entreprise**

À compter du **3 avril** 2020, accédez au service **Dépôt à distance** à l'aide d'**AccèsD Affaires**.

Ce qu'il faut savoir

» 3 étapes simples pour aller à l'application

- 1** Se connecter à [AccèsD Affaires](#)
 - À l'aide de l'identifiant et du mot de passe créés pour vous par l'administrateur principal d'ADA
- 2** Cliquer sur le bouton **Dépôt à distance scanner**
- 3** Cliquer sur **Confirmer**
 - Vous serez dirigé vers l'application Dépôt à distance
 - La déconnexion vous ramènera vers AccèsD Affaires



» Réactivez votre mot de passe

- Utilisez la fonction disponible en libre-service [» Mot de passe oublié?](#) dans AccèsD Affaires, ou
- demandez à un administrateur principal d'ADA de le réactiver.

» Que se passe-t-il avec l'ancienne version de l'application?

<https://desjardins.connectrdc.ca>

- Pendant la transition, vous aurez accès à l'historique de vos dépôts dans l'ancienne version de l'application jusqu'au 22 mai 2020. Utilisez l'identifiant et mot de passe tel que vous le faisiez dans l'ancienne version de l'application.

- » Mise à jour du Guide de l'utilisateur et des capsules de formation
<http://www.desjardins.com/depot-distance-aide>

Trouvez-y:



Pour tous

 Vous guide dans la façon d'accéder au service.



Pour l'**administrateur principal** de Dépôt à distance

Étapes à suivre lors de l'ajout d'un utilisateur :

 Documentées dans le Guide de l'utilisateur et dans la capsule **Gérer les utilisateurs** de la section **Administration**.